

Jean-Pierre Digard

“Le cheval animal de compagnie, c'est la mort de l'espèce équine !”

propos recueillis par Bruno de Cessole

Peut-être l'avez-vous vu et entendu sur les chaînes de télévision ou de radios, où ses prises de position sans concessions à propos de l'irréductible différence entre l'homme et l'animal lui valent l'hostilité des militants radicaux qui prônent la libération des animaux et l'octroi de droits à l'égal des humains. Sans doute avez-vous lu ses livres : *Une histoire du cheval. Arts, techniques, sociétés* (Actes-Sud, 2004, 2007), *Les Français et leurs animaux. Ethnologie d'un phénomène de société* (Fayard, 1999, Hachette, 2005), *L'homme et les animaux domestiques. Anthropologie d'une passion* (Fayard, 1990, 2009)... Directeur de recherche émérite au CNRS, membre de l'UMR "Mondes

iranien et indien", Jean-Pierre Digard est spécialiste en anthropologie de la domestication animale et en ethnologie des sociétés tribales et nomades du Moyen-Orient. Il a enseigné, entre autres, à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), à la Sorbonne nouvelle et à l'université d'Aix-en-Provence. Il a présidé la section d'anthropologie du CNRS et été membre du Comité d'orientation scientifique et technique des haras nationaux. Volontiers iconoclaste et ennemi de la langue de bois, il livre à *Jours de Cheval* sa vision de l'évolution des rapports ancestraux entre l'homme et l'animal, et, tout spécialement, le cheval.

Comment un ethnologue spécialiste de l'Iran et des sociétés nomades en est-il venu à s'intéresser à la domestication animale, et, plus particulièrement, au cheval ?

Par un concours de circonstances... Enfant et adolescent, j'ai eu la chance d'avoir pour médecin de famille le médecin de garde du cirque Boughone. Grâce à elle, j'ai connu le monde du cirque, des dompteurs et de leurs animaux. Puis, durant des vacances dans l'Yonne, j'ai accompagné un berger et son chien qui gardaient les troupeaux du plus grand marchand de moutons de France. Mon intérêt pour les animaux est donc ancien et tout naturellement j'ai voulu devenir vétérinaire, mais j'ai raté le concours. Par ailleurs, l'Orient, découvert à travers les aventures de Tintin et la vision des Spahis de Senlis, me fascinait.

Une fascination renforcée par une équipe en Turquie et en Égypte alors que j'étais étudiant. En 1965, après avoir demandé conseil à Claude Lévi-Strauss, j'ai débarqué à Téhéran et découvert mon sujet d'études dans une tribu d'éleveurs-nomades du sud-ouest de l'Iran, les Bakhtiari. À mon retour j'ai appris le persan et l'équitation et, à la fin des années 1960, je suis revenu vivre pendant un an chez les Bakhtiari, dont j'ai partagé la rude existence et auxquels j'ai consacré mon travail universitaire. Par la suite, entré au CNRS, j'ai effectué de nombreux voyages en Iran jusqu'à la guerre Iran-Irak qui m'a coupé de mes sources et contraint de trouver un autre thème d'études. C'est alors que, dans le sillage des travaux de Leroi-Gourhan, je me suis tourné vers l'his-

toire de la domestication animale, sujet peu traité, aussi bien par les zoologues que par les ethnologues. Et en particulier je me suis intéressé au rapport entre l'homme et le cheval.

Vous faites une distinction entre peuples cavaliers et sociétés à écuers. En quoi diffère leur rapport au cheval ?

J'appelle peuples cavaliers des peuples où tout le monde monte à cheval depuis le plus jeune âge, mais où l'équitation est assez rudimentaire et utilitaire. Je me souviens d'avoir vu chez des nomades un gamin d'une dizaine d'années, à cheval sur une jument sans frotter ni mors, conduire au pâturage un troupeau d'une centaine de chevaux. Il est vrai que leurs chevaux sont nourris principalement à l'herbe, ce qui ne donne pas le même tempérament. À l'encontre, dans les sociétés à écuers, l'équitation est réservée à une élite et son caractère élaboré doit marquer une distinction sociale par rapport aux gens du commun. Ces chevaux, par leur dressage, sont si élaborés qu'ils nécessitent l'intervention de personnels spécialisés, les écuers. La France d'Ancien Régime ou la société mamelouke sont deux images classiques de ces sociétés à écuers.

Parmi les étapes de la domestication du cheval, il y eut d'abord le cheval comme réserve de viande puis attelé et enfin monté. L'ultime étape semble être celle du cheval comme nouvel animal de compagnie...

L'étonnant dans l'histoire de la domestication du cheval



Jean-Pierre Digard, un bon ethnologue. Il a accumulé la bonne expérience entre ses affects et ses sujets d'étude.

c'est la lenteur des étapes : deux millénaires entre les débuts de sa domestication et son emploi utilitaire, vers 700 ans avant J.-C. Puis deux millénaires avant l'invention du trot enlevé que tous les cavaliers pratiquent de nos jours. L'étape contemporaine serait la disparition progressive du cheval utilitaire ou sportif au profit du cheval de compagnie. Nous n'en sommes pas encore là mais il est vrai que depuis qu'il a quitté la sphère du travail dans les années 1950 pour entrer dans celle des loisirs, cela a entraîné une transformation de son statut vers celui d'animal de compagnie. Or c'est un statut mortel pour lui, car un animal de compagnie ne sert à rien sinon à la distraction de son maître. On voit dès lors se répandre dans le monde des cavaliers non professionnels une idéologie de sous-utilisation, voire de non-utilisation du cheval. D'autre part, le cheval en raison de sa taille, du volume de son alimentation, de son incapacité à contrôler ses sphincters, ne sera jamais un animal de compagnie comme un chien ou un chat. Ce que j'appelle un "cheval-potager" signifie la disparition programmée de l'espèce équine.

La féminisation des amateurs sinon des cavaliers a-t-elle joué un rôle dans ce phénomène ?

Certainement, car les filles sont, par rapport aux animaux, davantage dans une relation de maternage que dans l'utilisation stricte. Lorsque j'ai commencé l'équitation dans les années 1960, penser les chevaux et leur curer les pieds emuait les garçons alors que les filles le faisaient avec plaisir. De nos jours il n'y a presque plus de garçons dans les centres équestres, 80 % des équitants étant des filles et surtout des petites filles. Il suffit de fréquenter les grands salons du cheval, à Lyon, Paris ou Avignon pour s'apercevoir que le marché s'est adapté à cette féminisation. Ce qui me fait dire que si vraiment les filles avaient investi le domaine du cheval, on pourrait dire bravo pour avoir occupé un domaine autrefois principale-ment masculin voire machiste. Or ce n'est pas le cas. On voit bien que si les filles sont majoritaires parmi les équitants, dès que l'on monte en niveau dans les compétitions la proportion des garçons l'emporte, hélas.



PHOTO: P. BOUQUIN

La France est le pays d'Europe où les animaux de compagnie sont les plus nombreux. Comment interpréter cette passion ?

Les raisons de cet engouement sont selon moi au nombre de trois. La première : la propension naturelle chez l'homme, depuis ses origines, à s'approprier la nature et la transformer. Une trentaine de races de chiens auraient suffi ; or des centaines ont été créées. La seconde tient au besoin de se reconnaître ou de se faire valoir dans un animal particulier, animal miroir ou animal faire-valoir. Par exemple un cadour de banlieue préférera un pitbull, un bourgeois de Neuilly, un labrador ou un golden retriever.

Troisième raison, plus inconsciente : cet amour à mes yeux excessif et qu'on manifeste de façon ostentatoire sert à nous déculpabiliser du sort que nous faisons subir aux animaux élevés à des fins utilitaires. C'est un phénomène propre à toutes les sociétés, notamment les sociétés de chasseurs qui, pour se faire pardonner l'acte de chasse, adoptent des animaux confiés aux femmes, qui les élèvent comme leurs propres enfants. C'est ce que j'appelle l'animal rédempteur.

Vous êtes très critique à l'endroit de la notion de bien-être animal, défendue par les "animalistes". La bien-traitance vous paraît-elle suffisante ?

La notion de bien-être animal, d'origine anglo-saxonne, a été introduite en France dans les années 1980-1990 par l'Inra qui cherchait à se défaire de la réputation de porte-parole du productivisme agricole. Hélas, la traduction du terme anglo-saxon « animal welfare » est inexacte. Il est impossible de définir ce qu'est le « bien-être animal », sauf à se métamorphoser en cochon ou en vache. Il existe des éléments de confort, des indices de santé que l'on peut identifier, évaluer.

Mais la notion de bien-être animal est d'autant plus embarrassante que, ne pouvant être définie scientifiquement, elle sert de cheval de Troie aux « animalistes » qui s'en servent pour réclamer toujours plus en faveur des animaux, jusqu'à leur libération des servitudes imposées par l'homme. Ces individus ne connaissent pas et n'aiment pas les animaux, car remettre dans la nature des animaux domestiques serait les condamner à mort.

Comment expliquez-vous l'engouement de certains universitaires et juristes pour la cause animale ?

Pour des chercheurs en mal de paradigme, il est valorisant de s'investir dans un champ nouveau, même si ces nouveautés sont inconsistantes ! Il est plus chic de défricher un territoire vierge que de

Le cheval ne sera jamais un animal de compagnie comme un chien ou un chat. Ce que j'appelle un "cheval-potager" signifie la disparition programmée de l'espèce équine», remarque Jean-Pierre Digard, à cheval, page de droite.



PHOTO: P. BOUQUIN

labourer un champ surinvesti. La dernière innovation en la matière est représentée par l'amendement Glavany qui a introduit dans le Code civil la notion d'« être sensible » au sujet des animaux, notion qui existait déjà dans le Code rural. Préférer comme le font les tenants de la cause animale que le Code civil, en définissant les animaux comme des biens meubles, induit à les traiter comme des tables ou des chaises est de mauvaise foi.

On connaît l'agressivité des militants « animalistes ». Avez-vous fait l'objet d'attaques ?

Bien sûr, je suis considéré comme un horrible spécialiste ! Je ne le nie pas, je le revendique même en tant qu'humaniste. Je ne suis pas de ceux qui traitent les chiens et les chevaux de la même manière que les humains, et ceux-ci ne sont pas, selon moi, des animaux parmi d'autres. À l'inverse, je soutiens que les antispécistes sont des gens qui ne connaissent pas les animaux et dont la vision relève d'un relativisme fumeux.

L'antispécisme se heurtera-t-il un jour au principe de réalité ou a-t-il des chances de devenir majoritaire ?

Je ne suis ni devin ni prophète, et ne saurais vous répondre. Même si quelques bobos parisiens s'agitent, et notamment à la nouvelle Assemblée nationale, de nombreux élus des territoires restent attachés aux réalités, au bon sens. La France est diverse et elle doit continuer à l'être. J'ai vu récemment le film *Brio* dans lequel le professeur de droit joué par Daniel Auteuil déclare à ses étudiants : « *L'important n'est pas de dire la vérité mais d'avoir raison.* » Je trouve que cela résume bien le discours et l'action des militants de la cause animale.

Cela dit, leur utopie, heureusement, se heurtera au principe de réalité sur le plan juridique — du moins, je l'espère. Dans ce domaine, comme dans d'autres, nous sommes entrés dans l'ère que les Américains nomment "post truth", la divulgation de fausses nouvelles amplifiées par les réseaux sociaux. On s'imagine que parce que certaines pseudo-vérités sont largement diffusées par Internet, elles sont justes ! Or la justesse d'une idée ne se mesure pas à l'aune de sa diffusion !

PUB